

## L’AFFAIRE DU SIECLE

Samedi 16 mars 2019

### LA FORET POUR LE CLIMAT

**«La planète Terre n’a pas besoin d’émissions de CO2 supplémentaires. Elle a besoin de résilience et de forêts qui la refroidissent».** Par cette formule, 190 scientifiques internationaux rappellent aux responsables européens le rôle de la forêt, « rempart de nos enfants face à une crise écologique et climatique qui s’emballe ».

Des batailles ont lieu afin de déterminer la part des usages à venir des différentes sources d’énergie. Dans sa *stratégie bas carbone*, l’Union Européenne a fait le choix funeste de mettre les forêts du continent au centre de sa transition *verte*. Dissipons un premier malentendu; contrairement à ce que prétend la directive européenne sur l’énergie (REDII) de 2018, l’usage de la biomasse forestière n’est pas neutre, et pour le dénoncer une action en justice collective européenne vient d’être déposée pour retirer la biomasse forestière de sa directive concernant les énergies renouvelables. Les centrales au bois rejettent en effet plus de CO2 par unité d’énergie qu’une centrale à charbon par exemple. Dans le même temps, si les forêts du continent soumises à rude épreuve climatique multiplient les signes de ruptures écologiques, le démarrage de la végétation des forêts Franc-Comtoises inquiète également plus d’un observateur. Comment en effet réagiront-elles après une année 2018 historiquement chaude et sèche, année qui succéda à de nombreuses autres qui ont vu se multiplier des épisodes climatiques inhabituels? Disons le sans détour, ces effets se cumulent en forêt, nos paysages vont changer et nos conditions de vie en seront durablement impactées.

Porter à la connaissance du public l’état réel des milieux naturels et forestiers est un préalable à toute décision les concernant. L’objectif 1er étant la maximisation de leurs fonctions écologiques et environnementales tout en préservant la qualité paysagère des territoires.

Le constat du printemps qui vient s’annonce sévère et la meilleure attitude à adopter est celle de la modération dans les récoltes de bois et une observation attentive des peuplements forestiers. Nous avons d’urgence à rehiérarchiser nos priorités; **1:** en différant toute coupe hâtive de bois, **2:** en portant une attention particulière aux essences forestières résilientes et en favorisant leur diversité, **3:** en accompagnant les dynamiques naturelles qui s’expriment afin de pratiquer une sylviculture de milieu adaptative, **4:** en proscrivant toute coupe rase et en portant une attention à chaque arbre des peuplements forestiers. Vouloir hâter la récolte de bois au prétexte de la fragilisation des forêts hypothéquerait les possibilités d’une gestion adaptative, seule raisonnablement applicable compte tenu de la soudaineté et de l’impact attendu du réchauffement du climat sur les forêts.

Les objectifs énergie/ climat de l’Union européenne qui sont ceux de notre pays et de la région Bourgogne Franche Comté ne doivent en aucun cas entraver la possibilité de choix de gestion adaptés aux conditions climatiques et stationnelles locales propres à chaque forêt, bois, bosquet...

**Effleurons la Terre d’un pas léger afin que la forêt d’aujourd’hui éduque la forêt de demain.**